

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 1^{er} OCTOBRE

L'éducation d'un prince

Nous extrayons du *Figaro* l'article suivant sur l'éducation de M. le duc d'Orléans, article qui nous paraît de nature à intéresser nos lecteurs :

Sous la vieille Monarchie, l'éducation d'un prince était toujours une affaire d'Etat. Cette mission délicate appartenait d'habitude à de hauts dignitaires de l'Eglise : on faisait venir, à la cour, des évêques, des cardinaux, et quand les précepteurs s'appelaient Bossuet ou Fénelon, la littérature française s'enrichissait de quelques nouveaux chefs-d'œuvre.

M. le duc d'Orléans — aujourd'hui chef de la Maison royale de France — n'a pas été élevé conformément à cette tradition. M. le Comte de Paris, suivant en cela l'exemple du roi Louis-Philippe, avait pensé que le cœur et l'intelligence d'un jeune homme n'ont pas absolument besoin d'être façonnés par la main des prêtres, et qu'on peut recevoir de bonnes leçons, même quand ce ne sont pas des lèvres ecclésiastiques qui les donnent. Convaincu qu'une éducation laïque et universitaire ne saurait empêcher un prétendant de monter sur le trône, il avait choisi pour son fils aîné des maîtres à son goût.

Dans la famille des d'Orléans, où les devoirs religieux priment toute chose, où la fidélité aux lois de l'Eglise a toujours été scrupuleusement observée, jamais un abbé n'est entré en pédagogie. On a toujours eu le grand respect de la soutane, mais quand il s'est agi d'élever les jeunes princes, des professeurs en redingote ont toujours été préférés.

Il n'est peut-être pas sans intérêt, aujourd'hui que M. le duc d'Orléans est devenu, par la force des événements, un personnage politique, de rappeler dans quelles conditions son père l'a fait élever. Le hasard d'une rencontre a sûrement et minutieusement fixé ce point. Une personne de la plus haute distinction, qui pendant seize ans a vécu dans l'intimité de la famille, qui a suivi le Prince dans ses voyages à travers la France, en Angleterre et en Espagne, a raconté ce que nous allons dire et ce qui ne saurait être contredit.

Encore mal débarbouillé par ses nourrices et ses gouvernantes, Philippe d'Orléans fit ses débuts d'élève à l'école communale de la petite ville d'Eu. Il y avait là un instituteur du nom de Minpiot, en qui M. le Comte de Paris avait confiance : il n'était pas bien savant, l'excellent homme, et l'arrivée dans sa classe du jeune et noble gamin avait passablement intimidé son autorité ; mais ce ne fut que l'espace d'une semaine. Quand Minpiot s'aperçut que Philippe d'Orléans — moutard de sept ans — était un écolier comme les autres, jouant aux billes sans façon avec les fils des valets de chambre et des cuisiniers du château, il reprit son assurance et devint fier de sa nouvelle recrue.

Mais le brave instituteur ne devait pas avoir longtemps la responsabilité d'une éducation princière. M. le Comte de Paris avait prié ses amis de lui chercher parmi les jeunes professeurs de l'Université un homme qui voulût bien accepter la difficile tâche d'élever le duc d'Orléans. Par l'intermédiaire de M. Bersot,

alors directeur de l'Ecole normale supérieure, un agrégé de grand talent lui avait été présenté, M. Fochier, dont la santé délicate ne pouvait plus supporter le régime universitaire. Et ce fut M. Fochier — dont le frère, procureur général à Lyon, a tout récemment réclamé la tête de Caserio — qui devint le premier précepteur du Prince au château d'Eu.

Au bout d'une année, pendant laquelle Philippe d'Orléans suivit, en même temps que les leçons de son précepteur, les cours du petit collège de la ville, M. Fochier, dont la santé était devenue de plus en plus débile, dut résigner ses fonctions. Quelques mois plus tard, une maladie de poitrine l'emportait.

M. le Comte de Paris fit de nouveau appel à l'aimable intervention de M. Bersot, pour qui le personnel universitaire d'alors n'avait pas de secrets ; et c'est ainsi que le choix du Prince se porta tout d'abord sur un homme dont la valeur intellectuelle était remarquable : M. Froment, professeur de littérature latine à la Faculté de Bordeaux. Pour des raisons d'ordre intime, M. Froment — à qui de superbes conditions étaient faites, 8, 10, 12,000 francs d'appointments — ne crut pas devoir accepter les propositions flatteuses de la famille d'Orléans. Mais, pour remercier le Prince de sa confiance, il s'engagea à trouver un remplaçant digne de la mission qu'il ne pouvait lui-même accepter.

(La fin à demain.)

L'impôt sur les opérations de Bourse

On est enfin fixé d'une manière exacte sur le rendement de l'impôt sur les opérations de Bourse.

Cet impôt n'existe, on le sait, que depuis le 1^{er} juin 1893. Les trois premiers mois durant lesquels il a été perçu, l'année dernière, ont donné des résultats qui ne pouvaient être considérés comme normaux. Il y a eu, en effet, une période d'essai durant laquelle la matière imposable n'a peut-être pas pu être atteinte exactement.

Mais, à partir du 1^{er} septembre 1893, le fonctionnement de la loi s'est régularisé, de sorte qu'aujourd'hui, en prenant l'intervalle écoulé du 1^{er} septembre 1893 au 1^{er} septembre 1894, on a le résultat d'une année d'application normale de la loi nouvelle et, par suite, une base sérieuse d'appréciation pour l'établissement des prévisions de recettes de 1895.

Or, le ministre des finances a constaté que, dans cette année, l'impôt sur les opérations de Bourse avait donné un produit de 9,700,000 francs.

Se fondant sur ce chiffre, le ministre fixe à 9 millions la prévision de recettes pour 1895 que, dans le projet primitif du budget présenté par son prédécesseur, on n'avait établie que jusqu'à concurrence de 8 millions.

La situation à Madagascar

Les journaux de Madagascar relatent la suite des désordres qui continuent dans le pays. Deux fonctionnaires de la résidence générale, MM. Ravillou, receveur des postes, et Berthier, élève interprète, ont été assaillis à

coups de pierres au bas de la colline d'Isotry, près de Tananarive. M. Berthier, atteint dans le dos, a été grièvement blessé.

La concession Suberbie dans la région comprise entre Boniakely et Ambodiamantana est dévastée par des bandes nombreuses de voleurs d'or. Le poste de Firingalala a été attaqué par des fahavalos, en dépit d'une fusillade nourrie. Il n'y a eu aucun blessé, mais les ouvriers ont abandonné les chantiers par crainte des gouverneurs hovas qui manifestent une hostilité réelle et violente contre les agents des exploitations françaises.

L'explorateur Gauthier a été attaqué et dévalisé par les fahavalos sur la route d'Ambararata à Ambanairoa ; il a perdu une partie de ses bagages, mais il a eu la vie sauve.

Le journal le *Courrier de Madagascar* annonce qu'à Fort-Dauphin plusieurs centaines de boîtes de poudres ont été débarquées pour le compte du gouverneur hova.

Le même fait s'est produit, le mois dernier, à Vaingaindrano.

On signale toujours de Tananarive une situation commerciale déplorable ; il ne se fait plus de transactions.

A Mahanoro, d'après le même journal, les voleurs mettent depuis quelque temps la localité en coupe réglée. Ils pillent les maisons et saccagent par endroits les plantations de vanille. Ce sont pour la plupart d'anciens soldats du gouverneur de Mahanoro.

La santé du Tsar

Saint-Petersbourg, 29 septembre. — Le *Messenger du gouvernement* publie les renseignements suivants :

« La santé de l'Empereur ne s'est pas complètement rétablie depuis la grave attaque d'influenza que le souverain a supportée au mois de janvier. Une maladie des reins s'est déclarée au cours de l'été.

» Pour se guérir de la néphrite dont il est atteint, l'Empereur sera obligé de séjourner pendant la saison froide sous un climat plus chaud.

» Le souverain, se conformant au conseil des professeurs Sakharine et Leyden, va se rendre à Livadia pour y faire un séjour temporaire. »

Dépêches du *Times* :

« Saint-Petersbourg, 29 septembre. — L'état du Tsar a empiré. L'inflammation des reins augmente, et la respiration de Sa Majesté devenant difficile, on a appelé le professeur Leyden, de Berlin, qui est arrivé à Spala mardi soir. Sa Majesté souffre beaucoup et est très abattue. Les professeurs Leyden et Sakharine désirent envoyer le malade en Crimée aussi vite que possible, mais n'ont pas encore pu décider s'il pourrait supporter ce voyage. Jusqu'à présent, on n'a publié aucun bulletin officiel. On ne comprend pas pourquoi l'on garde ce silence, alors que l'état de l'Empereur cause une inquiétude générale. »

« Vienne, 29 septembre. — Il serait inutile de cacher tout ce qui se passe, même la guerre en Extrême-Orient occupe moins l'attention du monde politique que les nouvelles de la santé du Tsar. Dans les cercles bien informés, on dit que l'Empereur est atteint du mal de Bright. Il est possible qu'il n'y ait pas de danger imminent. Ceux qui ont eu l'occasion d'ob-

server cette terrible maladie disent qu'elle traîne pendant des mois, mais est rarement guérie. Le Tsar est considéré comme le plus sûr défenseur de la cause de la paix et sa disparition aurait une grande influence sur le cours des événements. »

Dépêche de la *Gazette de Cologne* :

« Saint-Petersbourg, 20 septembre. — On reçoit de tristes nouvelles de Spala ; l'inflammation des reins, dont souffre l'Empereur, s'est aggravée et cause au souverain de vives douleurs ; l'Empereur a, en outre, beaucoup de peine à respirer.

» Le professeur Leyden est arrivé mardi ; il a résolu, avec l'assentiment du docteur Zakharine, de faire transporter l'Empereur le plus tôt possible à Livadia ; on espère que le voyage pourra avoir lieu cette semaine. »

CHINE ET JAPON

Le *New-York Herald* dit que l'armée chinoise, massée à Wiju sur le Yalu, s'est mutinée. Les soldats ont détruit leurs armes. Une panique s'est produite à Pékin.

La situation des Chinois est désespérée.

Suivant certains bruits qui courent ici, les Japonais auraient débarqué et continueraient à débarquer de grandes forces au nord de Chefoo.

La plus grande anxiété règne dans la colonie étrangère de Pékin et de Tien-Tsin.

On prend des mesures de défense locale à Tien-Tsin.

D'après le correspondant du *Daily Chronicle*, le gouvernement russe aurait reçu de Chine la confirmation de l'imminence d'une révolution contre la dynastie mandchoue.

INFORMATIONS

Démenti gouvernemental

Il est absolument inexact que le gouvernement songe à changer le gouverneur général de l'Algérie.

La retraite de M. Decrais

Il paraît certain que, la résolution prise par M. Decrais de ne pas retourner à Londres étant définitive, le gouvernement a proposé l'ambassade d'Angleterre à M. le baron de Courcel qui a accepté.

M. le duc d'Orléans

M. le duc d'Orléans serait, d'après une dépêche de l'*Agence Havas*, à La Haye. On indique même l'hôtel : il est descendu à l'hôtel des Indes, « dans le plus strict incognito ». Cette information est de tous points inexacte et la vérité est que M. le duc d'Orléans n'a pas quitté Stowe-House.

M^r d'Hulst à Rome. — Sa mission

Le *Nouveau Moniteur de Rome* annonce l'arrivée de M^r d'Hulst à Rome.

Le *Secolo* annonce que le Pape a mandé à Rome M^r d'Hulst pour le charger d'une mission très grave auprès des chefs du parti légitimiste en France.

Le Pape ferait dire aux légitimistes qu'il ne veut plus rien savoir des menées des prétendants.

De son côté, le *Corriere di Napoli* ajoute que M^r d'Hulst, sera, dès son arrivée, reçu par le Pape qui le chargerait de faire savoir au duc d'Orléans qu'il n'approuve nullement

l'agitation du parti légitimiste et que son désir est que tous les catholiques français respectent les lois du gouvernement constitué.

Troubles à Nîmes

Dans la soirée de samedi, on a manifesté devant la préfecture aux cris de : « Mise à mort ! », pour réclamer l'autorisation de continuer à mettre les taureaux à mort dans les courses. Les mêmes manifestants se sont ensuite rendus devant la demeure de l'entrepreneur des courses qu'ils ont acclamé. Des mesures de police avaient été prises et aucun incident sérieux ne s'est produit.

A ce sujet, M. Dupuy a reçu hier matin le maire de Nîmes, MM. Dumas, conseiller municipal, et Lamouroux, entrepreneur de courses de taureaux de Nîmes, qui venaient lui demander le retrait de l'arrêté pris par le préfet du Gard, qui interdit la mise à mort des taureaux, ou tout au moins une exception en faveur de Nîmes.

M. Dupuy a répondu que le gouvernement ne pouvait que maintenir la décision en vertu de laquelle a été pris l'arrêté du préfet ; il a ajouté que ce fonctionnaire était chargé de l'appliquer ; d'autre part, il est impossible de faire une exception pour Nîmes, car la loi est exécutoire pour tous.

Incendie de la Raffinerie parisienne

Avant-hier matin, un formidable incendie s'est déclaré à Saint-Ouen dans les bâtiments de la raffinerie Parisienne.

En quelques minutes la casserie a été environnée de flammes. Les pompiers des localités environnantes : Pantin, Aubervilliers, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, sont arrivés presque aussitôt sur les lieux, ainsi que la pompe à vapeur des magasins généraux de Saint-Ouen et l'équipe de l'usine Farcot.

Tous les efforts des sauveteurs, rendus très difficiles par la masse de sucre en fusion s'échappant des bâtiments incendiés, ont dû se borner à préserver le corps de l'usine.

A midi, les pompiers continuaient encore à noyer les décombres.

Les dégâts, considérables, sont évalués à un million de francs.

On continuait, hier matin, à noyer les décombres de la casserie de sucre.

Par suite de ce désastre, 200 femmes et 30 hommes se trouvent sans travail.

Courrier français assassiné

D'après une dépêche de Tanger du 28 septembre, un courrier français, parti mercredi pour Fez, aurait été tué et dévalisé à la Garvia.

Un vol d'un million

Florence, 29 septembre. — Des voleurs ont pénétré dans les bureaux de M. Corsini, gérant des propriétés de plusieurs riches familles, et ont enlevé un coffre-fort contenant un million en argent et en titres au porteur.

L'affaire des documents secrets à Rome

Samedi dernier, à Rome, est venu devant le tribunal correctionnel le procès intenté à deux ex-employés du ministère de la guerre, Caliani et Fantolini, ainsi qu'à un nommé Degrossi, pour tentative d'escroquerie au détriment de M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*, auquel ils avaient offert de vendre des documents intéressant la France.

Le tribunal a condamné Caliani à six mois de réclusion et a acquitté les deux autres accusés.

Crime de haute trahison

Saint-Petersbourg, 29 septembre. — Le Conseil de guerre a condamné à Kief trente-huit personnes pour crime de haute trahison ; elles étaient accusées d'avoir, en 1892, détourné, pour le communiquer à l'Autriche, le plan de dislocation des troupes russes, et de s'être engagées à livrer le plan des fortifications de Varsovie.

Le principal accusé, Kouriatov, ancien officier d'état-major, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité en Sibérie ; vingt-six autres accusés ont été condamnés aux travaux forcés pour des périodes de deux à vingt ans.

Les accusés ont fait deux ans de prison préventive.

Catastrophe à Saint-Domingue

Une dépêche d'un correspondant occasionnel nous annonce que la moitié de la ville de Saint-Domingue vient d'être détruite par un cyclone.

Professeur assommé par son élève

Constantinople, 29 septembre. — Mercredi dernier, M. Peyrard, professeur français de philosophie au lycée de Galata-Serai, a été à moitié assommé par un élève turc, parce qu'il lui refusait un certificat auquel cet élève n'avait aucun droit.

REVUE HEBDOMADAIRE

29 septembre 1894.

La semaine n'a pas été brillante, mais à notre avis ce qui se passe est un bien pour la place.

Les cours avaient été poussés beaucoup trop haut et appelaient forcément une réaction.

Il ne nous paraît pas probable qu'on puisse baisser beaucoup, mais on ne peut prévoir dans quelles conditions va se passer la liquidation.

On ne pourra guère s'orienter qu'après cette opération.

Le 3 0/0 se négocie à 102 65, le 3 1/2 à 108 60.

Les actions de nos grands établissements de crédit n'ont pas eu cette semaine de grandes variations.

Le Crédit Foncier a varié de 912 à 915 fr. Les obligations foncières et communales ont eu un marché suivi.

La Société générale a progressé à 472 50. Sa situation comporte des cours plus élevés.

Le Crédit Lyonnais est à 752 50, ex-coupon de 16 20 nets.

Bonne tenue du Comptoir National d'Escompte dont les affaires se développent tous les jours.

La Banque des Pays-Autrichiens a conservé une très bonne tenue.

Nos grands chemins sont en assez bonnes tendances, mais ils ont été influencés par la baisse de la rente.

Le Lyon cote 1,415, l'Orléans 1,490, l'Ouest est à 1,105 à la veille d'un détachement d'un coupon.

Les obligations des Chemins de fer Economiques ont de bonnes demandes au comptant.

L'Italien continue à faire bonne contenance.

Marché toujours agité sur l'Extérieure.

On parle pour la fin de l'année d'une grosse opération financière.

Les fonds ottomans après une légère réaction paraissent être en voie de reprise.

Un peu de lourdeur sur les fonds russes.

Les fonds austro-hongrois restent des plus fermes.

Les obligations des Charbonnages de Sosnowice se sont avancées à 483 fr. Les obligations remboursables à 500 fr. donnent un revenu de 25 fr.

C'est un placement rare par le temps qui court. Ce sont des obligations de première hypothèque.

En Banque, le marché des valeurs minières est un peu lourd.

L'action Mossamédès s'est négociée de 34 à 35 fr. avec un bon courant d'affaires. C'est pour le port de Mossamédès que s'exporte tout le bétail à destination du Cap et de Transvaal.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 1^{er} Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

| Baromètre. | | Thermomètre. | |
|-------------------------------|---------|--------------|-----|
| Hier soir, à 5 h. | | au-dessus | 12° |
| Ce matin, à 8 h. | | au-dessus | 10° |
| Midi, | 769 m/m | au-dessus | 16° |
| Hausse, | " m/m | | |
| Baisse, | " m/m | | |
| Température minima de la nuit | | au-dessus | 6° |

L'abondance des matières nous contraint de remettre à demain le compte-rendu de la belle fête de Virey.

SAUMUR

Expulsion difficile

Ce matin, à 7 heures 1/2, M. Courtet, négociant, rue Daillé, réclamait l'assistance d'un agent de police pour expulser un garçon auquel il avait donné congé depuis le 20 septembre, à la disposition duquel il tenait son argent et qui refusait de s'en aller.

L'agent Boudier se rendit chez M. Courtet, monta près du garçon renfermé dans sa chambre, l'invita poliment à obéir aux injonctions de M. Courtet et lui remontra qu'il ne pouvait demeurer malgré son patron. Après d'immon-

des injures que l'agent écouta patiemment, le forcé frappa Boudier d'un coup de poing sur l'oreille qu'il déchira.

Une lutte s'engagea et les autres employés — M. Courtet lui-même — vinrent, sur l'appel de l'agent, aider ce dernier à maîtriser le révolté qui fut conduit à la chambre de sûreté, continuant à vociférer ses insultes et refusant de donner son nom « que l'agent apprenait plus tard ».

Ce monsieur trop collant s'est décidé à déclarer qu'il se nommait Pascal Tourdus, originaire d'Angers.

Vélodrome de la Loire

Voici le résultat de la fête vélocipédique et de gymnastique qui a eu lieu hier :

1^{re} Course. — Réservée aux A. V. S. — 10,000 mètres.

1^{er}, Amy ; 2^e, Mançais ; 3^e, Guesneau ; 4^e, Gaborit.

Très bien tiré par de nombreux camarades, Amy a pu, après un accident de machine qui lui a fait perdre un demi-tour, rattraper ses concurrents et les battre à l'emballage avec quelques longueurs d'avance.

2^e Course. — 30,000 mètres. — Amateurs.

1^{er}, A. Davy ; 2^e, Pelisson ; 3^e, G. Davy ; 4^e, Guillot ; 5^e, Ribaudeau ; 6^e, Jupin, 7^e, Renou.

Course passionnante. G. Davy, tombé, a rattrapé le peloton de tête, qu'un accident de machine lui fait perdre d'un demi-tour ; ensuite il a, malgré ces deux incidents, gardé la place de 3^e, que Guillot n'a pu lui enlever.

3^e Course. — Gymnastique. — 3,000 mètres.

1^{er}, Bonneau ; 2^e, Duval ; 3^e, Gourlet.

Bonneau, visiblement supérieur à ses concurrents, a passé le poteau avec un tour d'avance.

4^e Course. — Vétérans. — 5,000 mètres.

1^{er}, Béalle, de Château-du-Loir ; 2^e, Delamotte, de l'Île-Bouchard ; 3^e, Martin, de Doué-la-Fontaine.

Les deux derniers n'avaient jamais pris part à aucune course.

Succès énorme, public nombreux, temps assez beau.

Ce matin, dans la rue d'Orléans, une foule énorme se pressait devant la Maison Crémieux, tailleur, pour y remarquer l'exposition des nouveautés d'hiver qu'elle avait mise en montre à l'occasion de l'ouverture de saison.

En curieux, nous nous sommes approchés ; comme bien d'autres, nous avons pu voir que cette Maison ne néglige rien pour satisfaire sa clientèle. Il y a, exposées, des étoffes d'un goût qui assure à jamais la supériorité de la Maison Crémieux.

1 Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

PROLOGUE

I

Sur les bords de la mer bavarde.

C'était un salon carré, que son mode d'éclairage faisait vite reconnaître. Tapissé d'une étoffe crème, capitonné à la moitié de sa hauteur, il était bordé dans son pourtour par un large et moelleux divan disposé comme une couche. Le jour lui venait à la fois par quatre hublots de verre épais, ouverts en ce moment, et par une porte vitrée donnant sur un balcon. Dans l'un des angles, un escalier de fer, avec un fourreau de velours rouge, rattachait sa spirale à l'écouteille du plafond. Un poêle de cuivre étincelant traversant une table de milieu, en bois de rose, entourée elle-même de fauteuils pufés, occupait le centre de la pièce. Deux lampes, à double pivot d'inclinaison, devaient, la nuit, illuminer ce boudoir charmant. En face de la porte vitrée, une autre porte,

également vitrée, laissait voir le couloir conduisant aux chambres.

Tel était le salon « privé » du yacht *l'Alcyone*, magnifique steamer de 1,200 tonnes, ancré dans l'étroite baie que la Méditerranée creuse au pied de l'Estérel, au-dessus du Trayas.

l'Alcyone avait éteint ses feux. Elle dormait ou plutôt sommeillait paresseusement bercée par le flot bleu, sous un horizon de rochers magnifiquement incendiés par le soleil levant.

Mais on ne dormait plus à son bord.

Sur l'un des côtés du divan, une jeune fille, à moitié allongée, car elle se soulevait à demi sur son bras gauche, paraissait, à cette heure matinale, avoir quitté depuis longtemps les brumes du sommeil.

Elle était vêtue d'un peignoir de cachemire blanc, qui moulait son corps aux lignes superbes, quoique un peu mièvres encore. Ses pieds nus faisaient danser des babouches orientales, et des larges manches flottantes sortait son bras rond très occupé à provoquer une nichée de jeunes chats.

C'était, en vérité, une créature étrange.

La mate pâleur de la peau était plus accusée encore que l'abondante masse de sa chevelure

noire, épaisse et embroussaillée. Par un singulier effet de coloration, ces cheveux avaient des reflets verts, et quand un rayon s'y jouait, on eût dit le diadème d'algues de quelque Néréide incarnée. Les lèvres étaient rouges comme le corail, les yeux étaient bleuâtres comme l'onde languie. Rien n'eût pu donner une idée de la suavité de son regard. Il paraissait sourdre, comme une eau de roche, de quelque source de cristal, et ses effluves enveloppaient tout ce qu'il touchait comme un fluide lumineux.

En ce moment, la jeune fille n'avait de caresses que pour ses chats.

Il y en avait trois, trois exquis petites bêtes de la véritable race d'Angora, trois boules de pelage soyeux, au museau rose et frais, aux grands yeux ronds, phosphorescents ou verts. Ils se roulaient, se pelotonnaient, tantôt sur les tapis épais du parquet, où elle les jetait avec de grands éclats de rire, tantôt sur les plis mêmes du peignoir. C'était une fête des yeux que le tableau de cette enfant folâtrant ainsi avec ces autres enfances. Quelquefois les gracieux animaux, se dérobant à la poursuite des doigts taquins, prenaient leur course, et, d'un seul bond, s'accrochaient au tissu du di-

van. Repoussés par la folle joueuse, ils planaient leurs petites griffes acérées. Alors c'étaient des exclamations :

— Aïe ! Méchant ! et des tapes vives écartant le félin, des audaces gaies qui plaçaient la percussion de la main entre les dents, dans les gueules roses des assaillants.

Sous l'action de la boule, le yacht se balançait plus vivement. La jeune fille en profitait pour faire exécuter à ses jeunes camarades toutes sortes de cabrioles et de tours de force. Ingénieuse et raffinée, elle leur infligeait des caresses que, fort vraisemblablement, ils devaient trouver insupportables, les suspendant par les pattes, par leurs queues flexibles et épaisses, les renversant sur le dos, les contraignant à des attitudes tout à fait anormales pour ces corps d'acier et de velours.

Elle en était là de ses jeux, quand la porte du corridor s'ouvrit.

Un homme de haute taille, à la structure athlétique, à la barbe de neige, entra sans façons.

— Eh bien ! demanda-t-il, pas encore debout ?

La jeune fille, déjà dressée, lui avait sauté au cou.

Championnat du V.-C. A.

Course de 100 kilomètres d'Angers à Saumur-Villebrienne et retour.

Résultat de la course Angers Saumur qui s'est effectuée hier, de 11 heures à 4 heures :

1. Foucré, en 3 h. 21". — 2. Gehême, en 3 h. 32' 5". — 3. Quignon, en 3 h. 32' 5". — 4. Boisnard, en 3 h. 42' 40". — 5. Dolbois, en 3 h. 46' 20". — 6. Borée, en 3 h. 56' 40". — 7. Dodiou, en 3 h. 56' 46". — 8. Maindroux, en 3 h. 46' 40". — 9. Bricheteau, en 4 h. 15' 44". — 10. Perrault, en 4 h. 5' 50".

VIVY

Une panique

Un terrible accident a failli attrister, hier, la jolie fête de Vivy.

Au cours d'une « tournée » du manège des chevaux de bois, une partie du plancher s'effondra et une nacelle, contenant deux jeunes filles, tomba dans le trou. Le mouvement de rotation continuant, les deux malheureuses enfants, dont le col se trouvait juste à la hauteur du plancher, allaient être décapités, quand M. le commandant Renard parvint à les retirer de leur nacelle au suprême moment.

Les deux demoiselles en ont été quittes pour la peur et quelque insignifiante contusion. Mais, en bonne conscience, elles doivent un fort cierge, à leur habile et courageux sauveteur.

SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES

Voleur maladroit

Vendredi dernier, dans l'après-midi, M. Séchet, fermier à la Bigotterie, commune de Saint-Lambert-des-Levées, reposait dans son grenier, quand son domestique Moutin vint l'éveiller pour lui demander à boire.

M. Séchet descendit, trouva ouvertes les portes de la maison qu'il avait fermées et, à l'entrée de sa cave, aperçut les tessons de deux bouteilles cassées ayant contenu du vin blanc. Soupçonnant un vol, le fermier entra dans sa chambre, inspecta son armoire et constata la disparition d'un porte-monnaie contenant 60 fr. en trois pièces de vingt francs.

Une demi-heure après, se présentait, pour offrir de la marchandise, une mercière ambulante, la femme Merscron, installée à Saumur depuis un mois. Moutin signala cette femme à son patron qui, après l'avoir congédiée, l'accompagna quelques instants. Au bord du chemin, 200 mètres plus loin que l'habitation, M. Séchet ramassa la montre et le gilet de son domestique. Croyant la marchandise coupable de vol, pour le moins complice, M. Séchet fit arrêter la femme Merscron, conduite aussitôt à la gendarmerie de Saumur où elle objecta un alibi reconnu ensuite exact.

On interrogea Moutin qui s'entortilla et se contredit dans ses réponses. On le pria d'exhiber l'argent qu'il possédait et il montra une somme de 22 fr. 45, — bien à lui affirma-t-il —

comportant une pièce de 20 fr. Puis, les gendarmes montèrent dans sa chambre et, en soulevant la traversin, ils découvrirent, sur la paillasse, un porte-monnaie contenant deux pièces de 20 fr. qui, avec les 20 fr. soi-disant appartenant à Moutin, constituaient bien les 60 francs dérobés à M. Séchet.

Pris la main dans le sac, Moutin fit un aveu complet. Il reconnut avoir soustrait la somme pendant le sommeil de son patron, cassé les bouteilles à la porte de la cave pour inciter la supposition de voleurs étrangers et jeté sur le chemin sa montre et son gilet afin de confirmer la supposition. Enfin, il confessa que la femme Merscron était absolument innocente et qu'il l'avait, pour se dégager, signalée faussement à l'attention du fermier.

Moutin est, actuellement, sous les verrous de Fenet.

LE THOUREIL ET BESSÉ

Une fumisterie qui pourra coûter cher

Avant-hier, le facteur Hégu, de Gennes, opérant, à une heure de l'après-midi, sa tournée pour la seconde levée des lettres au Thoureil et à Bessé, trouva les serrures des boîtes postales bouchées avec du papier et des petits morceaux de bois. Il y brisa ses clés et dut descendre les boîtes pour les ouvrir et en rétablir les serrures.

Ces deux farces absurdes ont été perpétrées dans l'intervalle de la première levée du matin et de la seconde qui s'effectue dans l'après-midi.

Leurs auteurs ne sont pas encore officiellement connus; mais, d'après certaines données, il est probable qu'on ne tardera pas à les découvrir et qu'ils paieront un bon prix leur idiote gaminerie.

ANGERS

Tentative de suicide d'un enfant

Vendredi matin, le jeune Meunier, âgé de 14 ans, demeurant avec ses parents, quai du Roi-de-Pologne, a tenté de se suicider en se tirant un coup de pistolet dans la tête. Cet enfant a reçu les soins de M. le docteur Le-gludic.

Il y a environ dix-huit mois, le frère de ce jeune désespéré avait également tenté de mettre fin à ses jours.

Encore un qui promet

Guillet André, originaire d'Angers, sort de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, où il a passé plusieurs années pour vol.

En recouvrant la liberté, son premier acte a été de soustraire de l'argent et divers objets au préjudice de M^{me} Thomas, à Saint-Barthélemy, et de M. Cupif, demeurant à Saint-Sylvain.

Guillet a opéré par escalade et effraction. Cet individu, qui n'a que 20 ans, promet beaucoup.

Le tribunal d'Angers, dans sa dernière audience, lui a infligé un an et un jour de prison.

Obsèques du comte de la Bouillierie

Les obsèques de M. le comte Joseph de la Bouillierie, ancien député de Maine-et-Loire, ancien ministre, ont eu lieu samedi, dans l'église de Chevigné-le Rouge.

Une foule nombreuse et recueillie était venue de tous les points du département pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Le deuil était conduit par le R. P. A. de la Bouillierie, de la Compagnie de Jésus; le comte Pierre de la Bouillierie et le marquis de Talhouët, fils et gendre du défunt.

A l'issue de la cérémonie, M^{gr} l'évêque d'Angers est monté en chaire pour rendre un touchant et public hommage à la mémoire de celui dont le nom représentait le dévouement aux convictions les plus nobles et aux œuvres les plus utiles.

M. de la Bouillierie avait eu la douleur de perdre, il y a six ans, subitement enlevé par une chute de cheval, son fils aîné, marié à M^{lle} de Poix.

Prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois d'octobre

Froid modéré du 1^{er} au 6 dans le midi de la France.

Période variable au premier quartier de la lune qui commencera le 6 et finira le 14. Froide au début, belle au milieu, pluvieuse et venteuse vers la fin. Vent le 13 sur la Manche et l'Océan.

Période d'une gravité relative à la pleine lune (du 14 au 21). Alternativement pluvieuse, neigeuse et venteuse particulièrement en Bretagne. Crue des cours d'eau vers la fin de cette période.

Vents forts et variables, surtout du 16 au 17. Océan très agité sur les côtes de Bretagne. Nombreuses relâches maritimes.

Beau temps surtout pour la région méridionale au dernier quartier de la lune du 21 au 28).

Vents forts sur toutes les mers vers la fin de cette période.

Période grave à la nouvelle lune (du 18 octobre au 5 novembre). Période alternativement pluvieuse et neigeuse et surtout ven-

teuse. Vents forts, violents même sur la mer. Navigation pénible. Sinistres maritimes à redouter.

Mois très variable. Sautes de vent fréquentes. Hygiène à observer.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 27 septembre. — Charlotte Biémont, rue Saint-Jean, 8.

Le 28. — Alfred-Maurice-Germain Boiry, rue Duplessis-Mornay.

Le 30. — Marcel-Jean-Alexandre Girard, rue de l'Ancienne-Gare.

MARIAGES

Le 29 septembre. — Marie-Stanislas-Gaston Ducrocq, représentant de commerce, à Paris, a épousé Marie-Amélie Paget, veuve, rentière, à Saumur; — Eugène-Edmond Léard, boulanger, a épousé Adelina Page, sans profession, tous deux à Saumur.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

René-Auguste Pavart, valet de chambre, et Marie Grimault, femme de chambre, tous deux à Saumur.

Pierre-Louis-Ernest Chapon, valet de chambre, et Honorine Mathiau, femme de chambre, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 29 septembre. — Marie-Louise Guiocheau, épouse de François Primart, journalière, 26 ans 1/2, à l'Hôpital; — Jean Frébot, représentant de commerce, 55 ans 1/2, époux de Emma-Joséphine Baudry, à Beaulieu.

« En goûter une fois c'est l'adopter pour toujours ». A quoi s'applique donc cette phrase? Au **Tapioca Rils**. Demandez-en chez votre épiciériste, en exigeant sur le paquet la marque de fabrique qui consiste en un *trèfle à quatre feuilles* et vous m'en direz des nouvelles.

Au moindre malaise.

Hesmond (Pas-de-Calais), le 6 août 1893. — Au moindre malaise, les personnes qui ont fait usage de vos *Pilules Suisses* ont été soulagées immédiatement: maux de tête, névralgies, lassitude, constipation, douleurs et embarras quelconques disparaissaient aussitôt. Vous pouvez publier ma lettre.

(Sig. lég.) E. LOUCHET, instituteur.
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Pris: 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, Pharm^{ie}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 41, 43, 45, rue Saint-Jean.

— Il y a deux heures que j'ai devancé le soleil, répondit-elle allègrement.

Elle entraîna son père vers le balcon d'arrière qui dominait la dunette.

— Où sommes-nous? questionna-t-elle.

— Dans nos terres, répondit le vieillard en souriant.

— Alors, ça, c'est la France?

Et elle montrait les rochers.

— C'est la France.

Il y eut entre eux un profond silence. Une émotion étrange les pénétrait. Ils regardaient la côte, sans doute pour ne point se regarder eux-mêmes, car ils avaient des larmes pleines les yeux.

Le père, enfin, attira sa fille. Doucement il s'assit sur le flanc et la fit asseoir auprès de lui.

— C'est la France! dit-il.

« Voilà ce que je t'ai appris à aimer, à vénérer. Ces rochers commencent la patrie. Tu ne l'as jamais vue, tu ne sais point encore ce que ces six lettres renferment. Aussi bien n'est-ce une fille de la terre. Tu fus donnée à mon amour dans une tourmente du Pacifique. Tu sais ton histoire. Celle qui fut ta mère, notre sainte à tous les deux, n'a pu élever ton en-

fance. A peine as-tu su garder dans les yeux de ton âme l'image de la chère endormie?

— Je la vois! prononça l'enfant d'une voix profonde.

Et ses prunelles se fixèrent dans le vide avec un singulier rayonnement. Elle voyait *en dedans*.

Le vieillard reprit :

— Depuis, ta vie a fleuri sur les flots, et parmi les fleurs. Je t'ai montré les forêts vierges et les jungles frémissantes. Tu as rencontré le tigre et le lion sur ta route; tu as donné l'essor aux aigles et aux paradisiers. L'Inde, l'Afrique mystérieuse, les rives de l'Amazonie, les baies d'émeraude de Ceylan, les glaces même du pôle t'ont prodigué leurs surprises et leurs enchantements. J'ai réservé pour la fin la terre de France.

« Je l'avais juré à la pauvre morte. Tes quatorze ans vont s'épanouir sous le ciel de la patrie.

« Hira, tu as été son amour, tu es tout le mien aujourd'hui. J'ai pu écarter de ton chemin les soucis et la douleur. Aucun nuage n'a obscurci ton front, aucun souffle impur n'a terni ta pensée. Tu ne connais du mal que les inconstantes fureurs de l'onde. Il y a des vi-

sages plus perfides que celui de l'Océan. La mer, elle, ne ment qu'à ceux qui veulent la tromper.

« Tu n'es encore qu'une enfant, mais la nature a fait de toi une femme. Le jour n'est pas loin où tu pénétreras des mystères encore voilés à tes regards. Puisse-tu ignorer longtemps les larmes; il n'est pas permis d'espérer que tu les ignoreras toujours.

Il se tut et la serra étroitement dans ses bras.

Elle répondit d'une voix harmonieuse :

— Père, je ne suis pas tout à fait l'enfant que tu supposes. Dans ce monde restreint où j'ai grandi, j'ai pris connaissance du vaste monde où tu vas me faire entrer. J'ai bien compris que les tempêtes de la mer ne sont point les seules, et que le cœur de l'homme doit avoir les siennes. Qu'importe! laisse-moi demeurer enfant près de toi, sur ta poitrine, sous tes baisers. Tu me tiens lieu de tout ici-bas. Tu es plus que toi, tu es *elle*. Je vis entre toi vivant et elle morte. Je ne veux pas d'une autre vie.

Elle se redressa, nouant ses mains au cou du vieillard, et lentement :

— Faut-il te le dire, mon père chéri, j'ai

comme un pressentiment. Il me semble que je n'aurai jamais d'autre existence et que ma course sur la terre sera toujours liée à celle de notre belle *Alcyon*. Elle a eu mon premier soupir; elle aura le dernier.

Le père se prit à rire.

— Folle! Poète! C'est ma faute, pourtant. C'est moi qui t'ai éloignée de nos civilisations besoigneuses, par cet égoïsme instinctif qui porte les pères à garder près d'eux leurs enfants. Il faudra bien pourtant que tu rentres dans la vie réelle; que, femme, tu te mettes sous la protection de la loi des obligations sociales... Mais voilà que je m'oublie à te parler comme si tu étais une grande fille.

— Allons, retourne jouer avec les chats, à moins que tu ne préfères revêtir une toilette moins sauvage pour m'accompagner à terre.

— Mais oui, mais oui! je t'accompagne, s'écria Hira en battant des mains...

Souple et légère, elle rentra dans le salon, et le traversa en courant pour gagner sa chambre.

Un quart d'heure plus tard, elle était sur le pont prête à suivre son père en excursion.

(A suivre.)

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour **35 francs** un **COSTUME COMPLET** drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE
27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière,
Et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

VENTE

Aux enchères publiques
EN 2 LOTS,

Le samedi 20 octobre 1894, à midi, en l'étude et par le ministère de M. LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Premier lot

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, n° 12.

Bail pour 9 années à partir du 24 juin 1888, moyennant un loyer annuel de 1,100 fr.

Mise à prix : 12,000 fr.

Deuxième lot

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, n° 18.

Revenu annuel évalué 1,050 fr.

Mise à prix : 10,000 fr.

Placement avantageux.

S'adresser, pour les renseignements et visiter, à :

1^o M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, pour s'adresser à la vente ;

2^o M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Maison d'Habitation

Sise à Saumur, 5, rue des Basses-Perrières,

Avec trois Caves en roc.

S'adresser audit M^e LELIÈVRE, notaire.

LÉRINA

Liquor fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes

Vente Mobilière

Au domicile de M. Thuau,
Auc Tuffeaux, commune de Chenêchute-les-Tuffeaux,

Le dimanche 7 octobre 1894, à midi.

ON VENDRA : Vaisselle, batterie de cuisine, lits, armoires, linge de ménage et quantité d'autres bons objets ;

10,000 kilogr. de foin, 7,500 kilogr. de paille, charrette, voiture, un cheval.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

MAISON de COMMERCE demande jeune homme, 25 ans environ, pour voyages sans connaissances spéciales.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE excellent Vin rouge vieux en bouteilles. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

AVEC JARDIN

Rue Beaurepaire, n° 19, occupée par M^{me} veuve GUÉRIN.

Remise et écurie à la volonté du locataire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Remise et Ecurie

Avec Jardin et grandes servitudes, rue de la Maramaillette, occupées par M. Emil LEROUX, ancien notaire.

S'adresser à M^{me} ROGERON, rue d'Alsace, n° 7.

On demande un EMPLOYÉ connaissant le commerce.

S'adresser à M. HUTREL-BIDAULT, 2, rue de la Fidélité. — Inutile de se présenter sans de bonnes références.

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

à 60 francs les 100 kil. par 500 kil.

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

La *Mode illustrée*, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p^r Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

BOUGIES

Bonne qualité, le paquet, » 75
Supérieure, — » 80
Extra, — » 85
— à trous, — » 85

CHANDELLES Américaines plus de mouchage, ni de fumée » 65

Pétroles ininflammables

en bidons de 5 litres
Léonine (recommandé), 2 fr.
Orillamme, 2 »
Saxoléine, 2 »
Huile colza extra, 1/2 kil., » 40
Huile colza (Aurore), le bidon 4 fr.

Imprimerie P. GODET

ALMANACH 1895

AVIS

Les personnes qui auraient des *CHANGEMENTS D'ADRESSE* ou des *MODIFICATIONS* à apporter ainsi que des *INSERTIONS-RÉCLAMES* à faire dans l'*Almanach 1895*, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — 1.75 — —
Armagnac, 50 — 2.00 — —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.